



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de la Santé

et de l'Action sociale

*Agence sénégalaise de
Réglementation Pharmaceutique*

Le Directeur Général

00000723
N° _____ MSAS/ARP/DAJ_{KF}

22 JAN 2024

NOTE D'INFORMATION

Il est porté à la connaissance des représentants de laboratoire que durant l'année 2024, quatre (04) réunions de la commission d'étude des dossiers de demande d'agrément sont prévues pour les agences de promotion de médicaments et autres produits de santé. La première réunion de la commission d'étude des dossiers de demande d'agrément se tiendra du 11 mars 2024 à l'Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique. A cette occasion, seuls les dossiers de demande d'agrément reçus avant le 01 mars 2024 seront étudiés.

Ampliation :

- Tous laboratoires/Agences de promotion
- ARP/Toutes Directions
- Archives
- Chrono



Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique
Rue A X Rue 6 Point E - Résidence Missia / Dakar - Sénégal

<http://www.arp.sn> - [mail: contact@arp.sn](mailto:contact@arp.sn)